

M. Jean Seznec fait un tableau de la littérature contemporaine

Présenté par le sénateur Côté, le conférencier apporte des jugements intéressants et discutables sur les écrivains français contemporains. — M. Maurice Ollivier préside.

par Guy SYLVESTRE

M. Jean Seznec a donné hier soir au Château Laurier une conférence sur la littérature contemporaine, sous les auspices de l'A. Française d'Ottawa. La soirée était sous la présidence de M. Maurice Ollivier, président de l'A. F. C'est M. le sénateur Côté qui a présenté le conférencier, breton, chasseur alpin, professeur de lettres à l'Université Harvard. Il a évoqué sa brillante carrière professorale de Cambridge à Marseille et de Paris à Florence. M. René Ristelhuber, ministre de France au Canada, assistait à la conférence.

Au cours d'une conférence qu'il avait intitulée "L'intelligence et la sensibilité dans la littérature moderne", M. Jean Seznec docteur ès lettres, professeur de carrière et actuellement professeur de littérature française à l'Université Harvard, a donné un aperçu de la littérature française des 50 dernières années. A travers la diversité et la confusion des talents et des œuvres, dit-il, un problème particulier ressort de la littérature française des 50 dernières années; qui de la sensibilité ou de la raison, de l'esprit ou du cœur, doit l'emporter?

C'est vers 1890 que ce problème est présenté par le plus d'acuité. En fait, il ne présentait rien de complètement nouveau, puisqu'il n'est rien autre qu'une phase de l'éternel débat entre le romantisme et le classicisme, entre le cœur et l'intelligence.

A la fin du 19e siècle, l'âme française est en pleine crise. La littérature de France, après s'être livrée à l'idolâtrie de la science pendant de nombreuses années, commence à se ressaisir. On commence à se rendre compte que la science seule n'a rien donné que le déchirement.

Sans plus tarder le romantisme, dit-il, un problème particulier ressort de la littérature française des 50 dernières années; qui de la sensibilité ou de la raison, de l'esprit ou du cœur, doit l'emporter?

Malgré les réactionnaires, parmi lesquels Maurras, Benda, Massis, Martain, Valéry, qui voient les causes de la décadence de l'esprit dans l'influence qu'exercent sur nos contemporains le romantisme et les femmes, le sentiment reprend, après la première grande guerre, une popularité et une vigueur encore plus grandes. Certaines littératures vont jusqu'à changer de camp: Georges Duhamel qui, avant la guerre, était un disciple remarquable de la science, passe au royaume de la sensibilité.

Les réactionnaires, qui, de leur côté, ont eu une certaine vogue, n'ont pu s'empêcher de tomber dans l'excès contraire. Le ton acéré qui les caractérisent et leur polémique plutôt injuste, laisse perplexe.

De tout cela, il résulte que laissées à elles-mêmes, les forces de l'intelligence et du sentiment sont des forces stériles et que l'on doit faire l'accord entre elles, car elles doivent pas se exclure.

Le problème qui a marqué les 50 dernières années de la littérature française est de tout temps et cette littérature, par conséquent, est digne de celle des autres époques.

Les plus grands esprits ont réalisé l'accord entre ces deux puissances de l'âme et ils ont résolu un problème que tous les hommes dignes de l'âme et de l'esprit doivent résoudre.

La littérature française moderne est un vaste champ d'expérience, où toutes les tendances sont représentées. Malgré les apparences, parce qu'il s'attaquent à un problème essentiellement humain et éternel, les écrivains modernes rejoignent la grande tradition, la voie royale de la littérature française.

* * *

Certaines remarques de M. Seznec sont mal fondées. Qualifier Bergson de sensualiste est assez contraire à l'objectivité; en effet, si Bergson a fait un procès de l'intelligence, il n'a pas pour autant la remplacer par les sens, mais par ce qu'il appellait l'intuition. L'inspecteur John Barlow fera enquête sur la circulation au coin de la rue Mosgrove où tournent les tramways et fera rapport au comité.

La rue Sparks est à la fois une rue étroite et fréquentée.

La communauté n'a dépendant pas au même de la décision relative à ce cas.

L'inspecteur John Barlow fera enquête sur la circulation au coin de la rue Mosgrove où tournent les tramways et fera rapport au comité.

Il y aurait aussi bien des distinctions à faire; les généralisations de M. Seznec — par exemple, le rapprochement de l'intellectualisme de Bergson et de l'intelligence artificielle, dont M. Seznec fait l'éloge à la fin de sa conférence, et il est surprenant de voir que M. Seznec ne le reconnaît pas.

La conférence de M. Seznec était tout de même intéressante et appartenait souvent des jugements justes et pondérés. Il est regrettable que cette qualité ne se soit pas rencontrée dans toutes les considérations du conférencier.



Le sergent HUBERT LEGAULT vient de recevoir le grade d'officier-pilote dans le Corps d'aviation royal canadien. Il a obtenu son brevet de radiotélégraphiste-mitrailleur à l'école d'entraînement de Mountain View, (Ont.). Il est natif de Marjorie, (Ont.).

Les bureaux du C.A.R.C., ouverts jusqu'à 10 heures

Le quartier-général du C.A.R.C. d'Ottawa vient de nous communiquer que, vu le surcroît de travail, les bureaux de cette administration seront ouverts et en opération de 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, au lieu de 9 heures du matin, à 5 h. 30 du soir.

On étudie le cas de la rue Sparks

La circulation dans la rue Sparks a occupé hier soir l'attention du comité municipal du trafic, à la suite d'une plainte de l'échevin Bradley, contre les automobilistes qui y retardent les tramways.

M. Bradley, conducteur de tramways pour l'O.E.T., a proposé la modification des règlements de stationnement dans cette rue, mais le comité n'a pas voulu changer quoi que ce soit en ce sens. L'échevin Nolan présidait la séance.

Selon l'échevin Bordeleau, le seul moyen de régler le cas de la circulation dans cette rue est d'y établir le sens unique. L'échevin Walsh a rappelé que l'O.E.T. avait déjà refusé de considérer ce projet.

L'échevin Journeaux et d'autres ont proposé que la compagnie emploie deux hommes à la conduite des tramways de cette rue.

La rue Sparks est à la fois une rue étroite et fréquentée.

La communauté n'a dépendant pas au même de la décision relative à ce cas.

L'inspecteur John Barlow fera enquête sur la circulation au coin de la rue Sparks où tournent les tramways et fera rapport au comité.

Il y aurait aussi bien des distinctions à faire; les généralisations de M. Seznec — par exemple, le rapprochement de l'intellectualisme de Bergson et de l'intelligence artificielle, dont M. Seznec fait l'éloge à la fin de sa conférence, et il est surprenant de voir que M. Seznec ne le reconnaît pas.

La conférence de M. Seznec était tout de même intéressante et appartenait souvent des jugements justes et pondérés. Il est regrettable que cette qualité ne se soit pas rencontrée dans toutes les considérations du conférencier.

LE COLLEGE COMMERCIAL BILINGUE LAROCQUE

Cours Spéciaux de Dactylographie et de Sténographie en préparation aux examens du Service Civil

Cours de Télégraphie

COURS DU SOIR

Les cours du soir de l'institution permettent aux jeunes gens et jeunes filles ambitieux d'employer leurs heures de loisir à se préparer à des positions responsables, à des postes de confiance dans les affaires ou dans le commerce.

On exige dans le commerce des esprits entraînés et les chefs d'industrie sont toujours prêts à rétribuer ceux qui font preuve de compétence. Les hommes de bureau sont continuellement à la recherche de jeunes gens et jeunes filles qui ont eu l'idée de suivre un entraînement particulier pour améliorer leur sort. C'est là une marque d'ambition et une preuve de l'intérêt que l'on porte à l'organisation où l'on veut progresser et aller de l'avant. Retarder son développement est une preuve d'un profond désintéressement. On n'accordera pas d'avancement à un homme qui se soucie peu de prendre les moyens pour améliorer sa situation.

Il ne faut pas oublier que la spécialisation est la clef du succès. Vous pouvez obtenir la préparation nécessaire, en conservant votre position actuelle, si vous avez assez de force de caractère, de volonté, pour vous qualifier en travaillant le soir. Peut-être même pourrez-vous quitter l'emploi que vous détenez actuellement et en obtenir un meilleur si vous vous assurez les qualifications nécessaires! Ou encore il se peut fort bien qu'un certain domaine vous plaise plus que celui où vous déployez actuellement votre activité. Quelle que soit votre situation, vous profiterez toujours d'un accroissement de vos connaissances et d'un entraînement spécialisé. Il est facile d'obtenir l'un ou l'autre, ou même les deux, parce que vous pouvez venir au collège trois soirs par semaine et recevoir les enseignements de professeurs compétents.

Quand on est prêt à l'éventualité, c'est déjà la moitié de votre vie que vous gagnez... L'autre moitié ne peut s'obtenir que par un effort sérieux et régulier. Mais vous devez être prêt. Chaque jour de délai retardé l'autant votre avancement et vos chances de promotion.

Notre travail du soir est conçu dans un but — celui de rendre vos services plus appréciables dans le monde des affaires. Profitez de vos heures de loisir en venant étudier avec nous. Tout ce que nous avons écrit au sujet des études du jour et des récompenses qui leur sont attachées s'applique aussi aux cours du soir. La seule différence, c'est que si vous travaillez pendant le jour et que vous suivez des cours le soir, vous prendrez nécessairement plus de temps à acquérir une certaine somme de connaissance que si vous suiviez régulièrement les cours du jour.

Etre prêt!

Les cours du soir se donnent les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine.

M. et Mme Georges Roy célèbrent aujourd'hui leurs noces d'or

Mariés à la cathédrale d'Ottawa, les jubilaires demeurent à Rockcliffe Annex depuis plusieurs années.

M. et Mme Georges Roy, célébrant aujourd'hui leurs noces d'or: Ils se marièrent le 17 janvier 1892 dans la cathédrale d'Ottawa. Les jubilaires, âgés de 79 ans, ont toujours demeuré dans la capitale. M. Roy fut autrefois entrepreneur en construction et plus tard marchand de glace. A cause de son grand âge, il s'est retiré des affaires il y a une quinzaine d'années. Le jubilaire occupe plusieurs charges dans la paroisse St-Charles dont il est encore marguillier.

Mme Roy est à l'heure élevée du couvent de la rue Rideau.

M. et Mme Georges Roy sont les parents de huit enfants. Ce sont: Mme Eugène Alfred LeMay, née Alida, d'Ottawa, M. Wilfrid Roy, d'Ottawa, M. Alcide Roy, de Montréal, M. Arthur Roy, de Montréal, Mme H. Pariseau, née Berthe, de Port-Arthur, Mme W. Bigelow et Mme C.

Bigelow, toutes deux de Lorraine Valley (Ont.), et M. Edouard Roy, d'Ottawa.

Un nombre de 23 petits-enfants entourent aujourd'hui leurs grands-parents.

Un grand dîner sera servi ce soir, auquel prendront part les enfants des jubilaires ainsi que leurs petits-enfants et leurs deux arrière-petits-enfants.

Il y aura réception, une adresse sera lue par la plus âgée des petites-filles, Mme Marguerite Lemay. Les frères et sœurs des jubilaires seront aussi présents à la messe.

On offrira à M. et Mme Georges Roy, une bourse, Charles-Henry Lemay, petit-fils, âgé de trois ans, présentera des fleurs à ses grands-parents. Le bouquet se compose de roses et de jasmines.

Les jubilaires auraient aimé commémorer cette fête de cinquantaine d'anniversaire de leur mariage en assistant à la messe, mais leur état de santé ne leur permet pas.

Détail: chaussettes, souliers de tennis.

MEUBLES ET AMEUBLEMENTS

Meubles d'été; grilles de fenêtre, de porte et grillage de broche; ombrelles de jardin; tuyaux d'arrosage et accessoires; gaze; a moustiquaire; hamacs; balançoires; auvents; ton-

des. Les funérailles de M. Larose ont eu lieu hier.

ARTICLES DE SPORT

Agres de pêche; balles; batons de baseball; patins à roulettes; raquettes de tennis; boules pour jeux de gazon; canots; embarcations; tentes.

DIVERS

Tissus fins imprimés; vaporisateurs insecticides; éventails électriques; poison à insectes; cartes de souhait et nouveautés de Valentine et de Pâques; crêpes de rayon.

Le bulletin explique aussi la politique de la Commission en ce qui concerne les marchandises semblables ou peu à peu près semblables à celles vendues par les détaillants durant la période de base et les marchandises importées.

Cette politique est énoncée par la Commission dans un bulletin qui est envoyé à tous les détaillants du Canada. Ce bulletin énumère les marchandises désignées par la Commission comme étant saisonnières et qui consistent surtout de vêtements d'été, accessoires et articles de sport, meubles et ameublements d'été, robes et voiles de première communion, et quelques articles divers.

"Les prix demandés par les fabricants pour des marchandises saisonnières doivent être approvés par un administrateur de la Commission des prix et du commerce de détail. Les détaillants peuvent alors vendre ces marchandises à une majoration (pourcentage du coût) qui n'est pas plus élevée que la majoration (pourcentage du coût) faisant partie du coût de marchandises semblables durant la dernière saison au cours de laquelle elles ont été vendues.

Cette politique est énoncée par la Commission dans un bulletin qui est envoyé à tous les détaillants du Canada. Ce bulletin énumère les marchandises désignées par la Commission comme étant saisonnières et qui consistent surtout de vêtements d'été, accessoires et articles de sport, meubles et ameublements d'été, robes et voiles de première communion, et quelques articles divers.

"Les prix demandés par les fabricants pour des marchandises de cette nature (saisonnières), doivent être approuvés par un administrateur de la Commission. Cette approbation est donnée après consultation avec l'administrateur du commerce de détail," lit-on dans ce bulletin en question. "Les détaillants peuvent alors vendre ces marchandises à une majoration (pourcentage du coût) qui n'est pas plus élevée que la majoration (pourcentage du coût) faisant partie du coût de marchandises semblables durant la dernière saison au cours de laquelle elles ont été vendues.

Chaque magasin d'articles d'été, succursale de magasin à rayon, peut, par conséquent, ajouter au nouveau coût approuvé d'un article saisonnier, une majoration (pourcentage du coût) qui n'est pas supérieure à celle comprise dans le prix d'un article semblable vendu dans la saison correspondante de 1941 par le même magasin, succurale.

Les terrains de jeux et les bains publics coûtent \$51.884,36 à notre municipalité, tandis que Hamilton ne dépense que \$15.702 pour ses terrains du conférencier.

Les marchandises suivantes sont censées être des marchandises saisonnières:

POUR DAMES ET FILLETTES

Accessoires et articles de plage; casques de bain; costumes et collants; souliers de plage; espadrilles; chaussures de plage en paille; manteaux de plage; lunettes contre le soleil; robes, blouses, jupes de printemps et d'été; vêtements de coton pour sport; salopettes, costumes lavables; sous-vêtements de tricot de bâti, de crêpe de coton et de percale; ceintures d'été; chaussettes; gants-rayonne et filet de coton; chapeaux de paille et de tissu; manteaux et costumes de printemps et d'été; souliers d'été, souliers de tennis; robes et voiles de première communion; sous-vêtements de tricot de coton de printemps et d'été, pour hommes et garçons.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Chapeaux de paille; casques lavables (garçons); salopettes de fantaisie; costumes tropicaux et pantalons de sport; chemises de sport; sous-vêtements de tricot de coton de printemps et d'été.

Le rapport du mois de décembre indique un surplus des \$2,000 au montant de \$4,000 qui avait été fixé comme objectif du comité.

En novembre, on avait dépensé \$1,900 le montant fixé.

Le président a réjoui du fait que les Canadiens français, qui forment la majorité de la population de Russell, accomplissent avec autant de zèle leur devoir patriotique.

Les membres du comité de Russell responsables en bonne partie de ce succès, sont MM. Martineau, J.-O. Gour, Joe Cyr, John Ryan, Nelson Edwards, S.-J. Gauthier, B. Thivierge, Geo. Reece, le maire Hervé Lalonde, Alf. Gallant et D.-A. MacArthur. Ce comité travaille sous la direction du Comité national de la Finance de guerre, présidé par M. G.-W. Spinney.

Félicitations au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une somme de \$1,000 au comité de Russell.

Le comité de Russell a déposé une som